

N° SIRET : 20006759300042
 Etablissement : ASSAINISSEMENT
 Budget : BUDGET ANNEXE

COMPTE ADMINISTRATIF
Année 2024
Page n° 1

Département : CREUSE
 Poste Comptable : SERVICE DE GESTION COMPT
 Date d'Édition : 03/04/2025

DELIBERATION
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF

Séance du 24/03/2025 à 18 heures 00

Nombre de membres en exercice 62
 Nombre de membres présents 40
 Nombre de suffrages exprimés 47
 VOTES : Contre =0 Pour =47 Abstentions =0
 Date de convocation : 18/03/2025

Le Conseil Communautaire réuni sous la présidence de Valérie SIMONET
 délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2024 dressé par Valérie SIMONET, La Présidente, cette personne s'étant retirée au moment du vote,
 après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)
Résultats reportés	15 116,66			83 809,67	15 116,66	83 809,67
Opérations de l'exercice	526 497,74	757 659,01	828 367,82	700 911,39	1 354 865,56	1 458 570,40
TOTAUX	541 614,40	757 659,01	828 367,82	784 721,06	1 369 982,22	1 542 380,07
Résultats de clôture		216 044,61	43 646,76			172 397,85
Restes à réaliser			161 565,54	5 560,00	161 565,54	5 560,00
TOTAUX CUMULES	541 614,40	757 659,01	989 933,36	790 281,06	1 531 547,76	1 547 940,07
RESULTATS DEFINITIFS		216 044,61	199 652,30			16 392,31

* Les 'dépenses' et les 'recettes' doivent être inscrites sur les lignes 'opérations de l'exercice' et 'restes à réaliser'. Les 'déficits' et les 'excédents' doivent être inscrits sur les lignes 'résultats reportés', 'résultats de clôture' et 'résultats définitifs'.

2° Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie,

aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes;

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser;

4° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus;

Ont signé au registre des délibérations :

Présents : MM. BERTHON, GRASS, RAMOS, GRANGE, SIMON, LE CORRE, JAMME, SCARAMUCCIA, FERRIER, DECHAMPS suppléante JOULOT, ÉCHEVARNE, PERRIER S, LUQUET L, GALINDO, PIERRON, RICHIN, MOUNAUD, NOVAIS, CONCHON, FAUCONNET, MONTEIL, PAYARD C, MAZET, SOULEBOT, MOREAU, DESGRANGES, VIALTAIX, LUQUET A, BERGER, MÉANARD, DESARMÉNIEN, FONTVIELLE, CHEFDEVILLE, MORANÇAIS, CORDIER, PINLON, TRIMOULINARD, BREUIL, DUBSAY, FAUCHER.

Pouvoirs : VERDIER à GALINDO, VIRGOULAY à JAMME, BOUDINEAU à FERRIER, COTENTIN à MAZET, PAYARD J à SIMON, VENTENAT à DESGRANGES, GUYONNET à BREUIL.

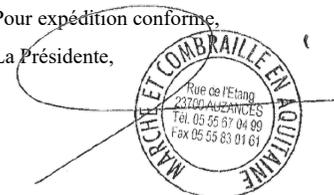
Excusés : SIMONET V, DESCLOUX, BOUCHET, SCHMIDT, WELZER.

Absents : BIGOURET, SIMONET B, PERRIER F, GIRAUD LAJOIE, PLAS, D'HULSTER, ROULLAND, BRUNET, LARGE, GLOMOT.

Cachet :

Pour expédition conforme,

La Présidente,



Accusé de réception en préfecture
 023-200067593-20250324-2025-039-BF
 Date de télétransmission : 04/04/2025
 Date de réception préfecture : 04/04/2025